



Syndicat CGT du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté  
5 avenue Garibaldi / 4 square Castan  
21000 Dijon / 25000 Besançon  
Tel : 07.75.25.98.72 (Secrétaire Générale  
[cgt@bourgognefranche-comte.fr](mailto:cgt@bourgognefranche-comte.fr)

Besançon le 15 avril 2019

Madame la Présidente  
Conseil Régional de Bourgogne. Franche-Comté  
4 square Castan  
25000 Besançon

Courrier envoyé par mail le 15/04/19 et en recommandé

avec A/R Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L2512-1 à L2512-5 Du code du travail relatif aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons que notre organisation syndicale dépose un préavis de grève reconductible à partir du 6 mai 2019.

Notre organisation syndicale, dépose ce préavis de grève qui débutera lundi 6 mai à 00H jusqu'au 10 mai 2019 à 23h59

Afin de permettre aux personnels et agents syndiqués et non syndiqués de notre collectivité relevant de notre fédération des services publics de participer ou de se joindre aux mouvements et actions nationaux et locales décidés, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences partant du lundi 6 mai 2019 à 00H jusqu'au vendredi 10 mai 23h 59

#### **Sur les revendications nationales**

Pouvoir d'achat  
Dégel immédiat du point d'indice  
Retrait du projet de loi fonction publique  
Sauvegarde et développement de notre protection sociale et de retraite  
Retrait du projet du système à point

#### **Revendications locale :**

Revalorisation des primes avec un geste fort pour les catégories les plus faibles  
Déroulement de carrière à 100% pour tous  
Gratuité des transports  
Prise en charge dès le premier KM pour ceux n'ayant pas de transport en commun ou des horaires ne leur permettant pas d'utiliser ceux-ci.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale  
Catherine Salvadori